

OUVERTURE ECONOMIQUE ET DEPENSES PUBLIQUES EN CHINE: UNE ANALYSE REGIONALE

par

S. GUILLAUMONT JEANNENEY et P. HUA¹

Résumé

La transition de la Chine vers une économie de marché s'est accompagnée d'un vaste mouvement de décentralisation budgétaire. L'analyse économétrique des déterminants des dépenses budgétaires et extrabudgétaires des provinces ne permet pas de rejeter l'hypothèse que celles-ci aient un comportement similaire aux gouvernements des économies en développement significativement affectés par des chocs extérieurs et qu'afin d'atténuer le risque externe, elles prennent le contrôle d'une part plus importante des revenus de l'économie.

Introduction

"Pourquoi les économies les plus ouvertes sur l'extérieur ont-elles des gouvernements plus importants?" Dans un article récent, D. Rodrik (1998) pose cette question en mettant en évidence une association positive et robuste au niveau international entre l'ouverture commerciale des économies et l'importance de leurs dépenses publiques. Simultanément, il suggère une explication selon laquelle les gouvernements utiliseraient la dépense publique pour fournir une protection ou assurance sociale contre le risque extérieur.

Avant Rodrik, D. Cameron (1978) avait étudié cette relation dans le cadre des 18 pays de l'OCDE. L'originalité de l'article de Rodrik est de reposer sur un échantillon beaucoup plus large de pays (une centaine), intégrant les pays en développement et de proposer une explication générale de la fonction d'assurance sociale des dépenses publiques : ce ne sont plus seulement les dépenses sociales qui dépendent de la plus ou moins grande ouverture sur l'extérieur (comme chez Cameron), mais l'ensemble des dépenses publiques. A partir d'un modèle théorique simple, il montre comment un accroissement du risque lié aux activités d'exportation, en raison notamment de l'instabilité des termes de l'échange, justifie "une réallocation des ressources de l'économie vers les activités plus sûres du gouvernement, même si le rendement des activités publiques est inférieur au rendement moyen des autres activités²".

¹ CERDI, CNRS-Université d'Auvergne, 65, Boulevard François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand, France. Tel: 33 4 73 43 12 05 ou 17; Fax: 33 4 73 43 12 28; Email: S.Guillaumont@u-clermont1.fr ou P.Hua@u-clermont1.fr.

² Rodrik (1998) p 1014. Cette argumentation rejoint de nombreuses études relatives à différents pays qui montrent que les gouvernements essaient en général de compenser par diverses dépenses publiques les conséquences négatives de l'ouverture pour certaines catégories d'agents économiques (Katzenstein, 1984 et 1985 ; Maravall, 1993 ; Marcel et Solimano, 1994).

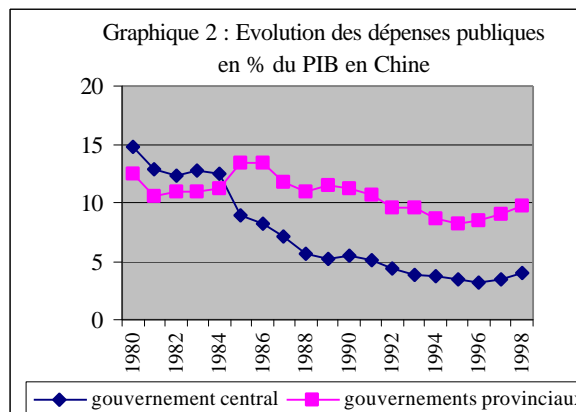
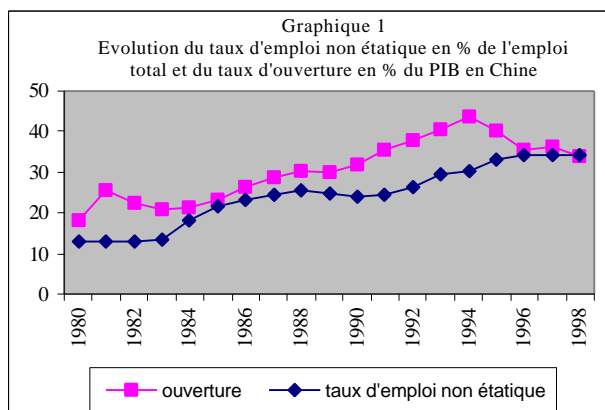
Cette relation positive entre l'ouverture extérieure et la dimension de l'intervention gouvernementale paraît a priori surprenante. En effet, comme le souligne D. Rodrik lui-même, on suggère en général que l'efficacité relative de l'intervention gouvernementale étant plus faible dans des économies fortement intégrées à l'économie mondiale, les dépenses publiques doivent y être moindres. Dans de nombreux pays en développement, la politique d'ouverture sur l'extérieur menée depuis le début des années quatre-vingt s'est inscrite dans un vaste programme de libéralisation de l'économie et souvent de privatisation d'activités auparavant remplies par des entités publiques à la charge de l'Etat. C'est pourquoi il paraît intéressant d'étudier si cette relation positive se vérifie dans des pays en développement ayant fortement associé ouverture extérieure et libéralisation de l'économie. A cet égard, l'expérience chinoise nous est apparue comme un champ d'investigation pertinent.

Au cours des vingt dernières années, l'économie chinoise s'est progressivement transformée en une économie de marché. Les deux manifestations principales de cette transition sont le développement des entreprises non étatiques³ et la croissance du commerce extérieur. Elles apparaissent clairement dans le graphique 1 qui représente pour l'ensemble de la Chine de 1980 à 1998 l'évolution de la part des emplois dans le secteur non étatique ainsi que celle du ratio du commerce extérieur (exportations et importations) au produit intérieur brut. On note ainsi que sur l'ensemble de la période considérée le taux d'emploi non étatique est passé de 13 % à 34.1 % et le taux d'ouverture de 18 % à 33.8 %.

Un deuxième phénomène qui a accompagné la transition de la Chine vers une économie de marché est un vaste mouvement de décentralisation qui a donné de plus en plus d'autonomie aux provinces dans les décisions de politique économique, notamment dans la gestion de leur budget⁴. Cette décentralisation progressive s'est principalement réalisée entre 1985 et 1994, comme le montre le graphique 2 qui représente l'évolution du taux des dépenses publiques (par rapport au PIB) du gouvernement central d'une part, et de l'ensemble des provinces d'autre part. Ainsi, en 1998, 71% des dépenses publiques budgétaires sont le fait des provinces.

³ Le secteur non étatique comprend l'ensemble des entreprises dont le capital n'est pas possédé par un gouvernement situé au niveau central, provincial, préfectoral ou cantonal. Il regroupe des coopératives rurales et urbaines, des entreprises de bourgs et de villages (TVEs), des entreprises privées et les entreprises à capitaux étrangers ou mixtes.

⁴ La Chine est composée de 22 provinces (Hebei, Liaoning, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Shangdong, Guangdong et Hainan, Shanxi, Jilin, Heilongjiang, Henan, Anhui, Hubei, Hunan et Jiangxi Gansu, Shaanxi, Sichuan, Guizhou, Yunnan et Qinghai), quatre municipalités autonomes sous le contrôle direct du gouvernement central (Beijing, Tianjin, Shanghai et Chongqing), et cinq régions autonomes (Guangxi, Mongolie Intérieure, Ningxia, Xinjiang et Tibet). Dans notre analyse économétrique, la région autonome du Tibet est absente faute de statistiques, les statistiques de Chongqing, créée en 1997, ont été incluses dans celles de Sichuan, ce qui conduit à retenir 29 provinces au sens large.



La tendance à la baisse du taux de dépenses publiques du gouvernement central résulte principalement de la diminution des investissements productifs (qui sont désormais à la charge des entreprises); mais aussi de la décentralisation budgétaire qui a conduit les provinces à assumer une part de plus en plus importante des dépenses publiques. Comme le taux d'ouverture de l'économie chinoise a connu durant la même période une tendance ascendante, il apparaît une relation négative dans le temps entre dépenses publiques du gouvernement central et ouverture. Cette relation suggère, selon l'hypothèse traditionnelle, que la réduction de la part des ressources sous le contrôle de l'Etat central a pu contribuer à l'amélioration de la productivité et, à côté de la forte dépréciation réelle du taux de change, à l'amélioration de la compétitivité de l'économie chinoise et à son ouverture sur l'extérieur (Guillaumont Jeanneney et Hua, 1996). Cette relation temporelle n'est pas incompatible avec l'existence d'une relation transversale dont la causalité et le signe sont tout à la fois inverses entre l'ouverture extérieure de chaque province et ses dépenses publiques.

En étudiant si les provinces chinoises, depuis qu'elles sont autonomes, suivent dans leur politique de dépenses publiques le modèle international, nous souhaitons à la fois conforter l'idée que la Chine ne doit pas être considérée comme un pays monolithique, mais comme une série d'Etats relativement autonomes dans leurs décisions de politique économique, et contribuer à une meilleure connaissance des déterminants de la dépense publique dans les économies en transition. Cette analyse nous paraît d'autant plus intéressante que la décentralisation budgétaire en Chine a suivi plus de 2000 ans de système budgétaire centralisé (Fan, 1999).

Nous procédons en trois étapes. Après nous être interrogées sur l'hypothèse de départ de notre modèle qui est l'autonomie budgétaire des provinces, nous mettons en évidence l'existence d'une relation économétrique positive entre le taux de dépenses publiques des différentes provinces et leur ouverture au commerce international, tout en contrôlant pour les

déterminants économiques et démographiques traditionnels de la dépense publique, tels que le Produit par tête, la densité de la population et l'urbanisation. Dans une deuxième étape, nous vérifions le caractère robuste de cette relation en introduisant un certain nombre de variables captant la transition de l'économie chinoise vers l'économie de marché, et nous montrons que la prise en compte de ces variables n'affecte pas de manière significative la relation positive entre le taux de dépenses publiques et l'ouverture extérieure. Enfin, dans une troisième étape, nous explicitons les canaux par lesquels l'ouverture extérieure peut affecter la dépense publique afin de tester l'hypothèse de D. Rodrik contre une explication plus traditionnelle fondée sur un effet de cliquet de la dépense publique dans une situation d'instabilité des recettes budgétaires. Finalement, l'analyse économétrique conforte l'hypothèse relative au rôle d'assurance sociale des dépenses publiques contre le risque externe.

1. L'ouverture extérieure, facteur positif des dépenses publiques des provinces chinoises ?

L'hypothèse de base de notre modèle est que les provinces chinoises ont acquis un pouvoir budgétaire autonome qui leur permet de déterminer le montant de leurs dépenses. Cette hypothèse mérite examen. Comme les provinces doivent en principe présenter un budget en équilibre, leur autonomie en matière de dépense budgétaire dépend de leur autonomie en matière de recettes fiscales.

Avant 1979, la Chine pratiquait un *système budgétaire unitaire (tongshou tongzhi)* : le gouvernement central contrôlait toutes les recettes centrales et locales et les programmes de dépenses des provinces devaient être soumis au centre qui les contrôlait étroitement. Ce système, cohérent avec l'économie planifiée, n'était pas compatible avec les réformes économiques lancées en 1979. Une politique de décentralisation fiscale a été mise en œuvre à partir de 1980, dont les modalités ont maintes fois changé, avec une rupture nette en 1994. Si le gouvernement central a toujours conservé la responsabilité de définir le système fiscal, de telle sorte que le taux de taxation et les bases fiscales sont restées uniformes pour l'ensemble de la Chine, l'administration et la collecte des taxes a été au départ largement dévolues aux provinces⁵.

⁵ Jusqu'en 1993, le gouvernement central n'a pas son propre bureau de collecte des impôts, sauf le *State Bureau of Customs* collectant les droits de douanes et le *State Administration for Taxation* collectant les taxes id'un petit nombre de grandes entreprises publiques (Zhang L.R. 1999, p118).

Avant 1994, le partage des recettes fiscales entre le centre et les provinces faisait l'objet de négociations et différait d'une province à l'autre⁶. Comme les provinces partageaient avec le centre le gain de l'effort fiscal, elles n'étaient pas incitées à collecter énergiquement les recettes fiscales, d'autant plus qu'elles craignaient un effet de cliquet lors de la renégociation des contrats fiscaux avec le centre (Cullen et Fu, 1998 ; Fan, 1999). Les provinces accordaient facilement des exonérations aux entreprises publiques locales sur lesquelles elles exercent un contrôle étroit, alors même que les recettes fiscales provenaient principalement de ces entreprises (Du et Feng, 1994). Il en est résulté une application variable de la fiscalité selon les provinces (Lampton, 1987, Zheng, 1994) et une diminution rapide de la part des recettes échéant au gouvernement central, qui s'est trouvé peu à peu dépossédé du volet budgétaire de la politique macro-économique.

La réforme de 1994 a eu pour but d'enrayer cette évolution dans un esprit de retour à plus de centralisation budgétaire (Balh, 1999). Deux principes essentiels ont été adoptés : 1) au système de partage des recettes fiscales a été substitué un *système d'affectation entre le centre et les provinces des différentes catégories d'impôts (Fenshuizhi)* ; 2) le centre et les provinces sont devenus respectivement responsables de l'administration et de la collecte des impôts leur appartenant en propre⁷. Les gouvernements provinciaux n'ont pas accepté de bon cœur ce partage de recettes fiscales qui leur était moins favorable. Ils ont obtenu des transferts automatiques du gouvernement central selon un principe de calcul clairement défini⁸.

Les nouvelles règles fiscales ont-elles diminué l'autonomie budgétaire des provinces ? Certes, la liberté fiscale des provinces a été réduite dans la mesure où elles ne peuvent plus passer des contrats fiscaux avec les entreprises et à leur accorder des exonérations comme instrument de leur politique industrielle ou en récompenses d'un investissement en infrastructure. La part des recettes fiscales disponibles pour le gouvernement central a augmenté, ce qui était l'objectif de la réforme. Mais par certains aspects, la réforme a pu renforcer l'autonomie fiscale des provinces. Premièrement, le partage des recettes entre le centre et les provinces est devenu automatique et homogène pour toutes les provinces : ainsi

⁶ Ainsi en 1988, il n'existait pas moins de six modalités différentes de partage des recettes fiscales.

⁷ Le gouvernement central s'est attribué les impôts prélevés sur les revenus des entreprises publiques dont il assure le contrôle, les droits de douanes, la taxe à la consommation et 75 % de la TVA dont les modalités sont renouvelées et qu'il collecte en totalité. Outre 25 % restant de la TVA, les provinces perçoivent 14 impôts différents dont le principal demeure l'impôt sur les revenus des entreprises locales.

⁸ Le montant des transferts dépend d'une part du niveau en 1993 des recettes fiscales des provinces, d'autre part de la croissance des recettes de TVA et de la taxe sur la consommation collectées et conservées par le gouvernement central (*Shui Shou Fan Huan*) (Wong, 1997). De plus les montants fixes des transferts antérieurs (dans l'un ou l'autre sens) sont maintenus (Zhang H.L., 1999). A ces transferts automatiques s'ajoutent les subventions du gouvernement central aux provinces affectées à des objectifs précis (projets d'infrastructure, subventions pour les biens de première nécessité en ville, caisses de secours, projets d'éducation et de santé dans les provinces pauvres).

les recettes des provinces ne dépendent-elles plus d'une négociation aux résultats aléatoires avec le centre, ce qui devrait leur permettre une meilleure programmation des dépenses publiques. Deuxièmement, les taxes qui ont été laissées aux provinces ont un potentiel fiscal important : impôts sur les bénéfices des entreprises les plus dynamiques, privées et collectives, sur le revenu des particuliers et taxes foncières. La nouvelle loi laisse aux provinces une certaine discrétion dans l'administration de ces taxes, car il est très difficile à l'administration centrale de contrôler une activité aussi vaste que l'administration fiscale locale (Balh, 1999)⁹. Troisièmement, les provinces bénéficient totalement des recettes qu'elles collectent elles-mêmes : elles sont donc conduites à adapter leur effort de collecte au niveau souhaité de leurs dépenses budgétaires. De fait cette liberté des provinces se traduit par un effort fiscal extrêmement différent d'une province à l'autre (Balh, 1999)¹⁰.

L'autonomie budgétaire des provinces apparaît aussi dans l'existence fréquente de déficits lors de l'exécution des budgets. Ces déficits peuvent se justifier par une catastrophe naturelle ou une surestimation de la croissance économique. Mais il semble qu'ils soient parfois volontaires, les prévisions de dépenses n'étant pas réalistes de telle sorte que le principe de l'équilibre budgétaire n'est pas respecté (Agarwala, 1992 ; Balh, 1999). Les déficits budgétaires sont financés par des subventions ou des prêts du gouvernement central, par des fonds extrabudgétaires des provinces ou par des emprunts bancaires à court terme.

Même si les provinces ont une capacité à choisir le niveau de leurs dépenses budgétaires sujette à controverse, on s'accorde à considérer qu'elles ont une grande liberté en ce qui concerne le montant de leurs dépenses extrabudgétaires. Celles-ci sont financées par les recettes extrabudgétaires, constituées des droits et redevances pour services publics, du fruit des amendes, et depuis quelques années par une partie des recettes liées aux ventes de terrains. Malgré leur appellation, ces recettes sont bien de nature budgétaire puisque les provinces prévoient formellement de les collecter et de les dépenser et qu'elles sont officiellement connues du gouvernement central¹¹. Le développement des financements extrabudgétaires traduit la tolérance du gouvernement central envers les initiatives des provinces en matière de services publics locaux (Zhang L.R., 1999).

⁹ Ainsi l'administration provinciale détermine les salaires standards déductibles, fixe les remises d'impôts, décide du recouvrement des taxes sur l'utilisation des terrains, des taxes sur les banquets professionnels, et des taxes sur l'abattage des animaux....

¹⁰ L'effort fiscal est mesuré comme le ratio des recettes par tête observées dans chaque province à leur valeur estimée en fonction du Produit par tête et de la population, censés représenter le potentiel fiscal. Ce ratio se situe entre 0.67 et 1.6 (Balh, 1999, p124).

¹¹ En matière d'audit et de comptabilité, les recettes et dépenses extrabudgétaires sont traités de la même façon que leurs homologues budgétaires (Fan, 1999).

Aussi dans l'analyse qui suit, avons-nous considéré le taux, par rapport au PIB de chaque province, de ses dépenses budgétaires, mais aussi du total de ses dépenses budgétaires et extrabudgétaires¹². Si nous montrons que les déterminants de ces deux séries de taux de dépenses publiques provinciales sont identiques, nous conforterons l'hypothèse d'une autonomie des provinces en matière de dépenses budgétaires au sens strict.

Cependant, à côté de dépenses budgétaires et extrabudgétaires, il existe des dépenses hors-budget, appelées également "extra extra budgétaires," qui sont financées par des recettes de nature parafiscale telles que les transferts des profits des entreprises rurales, la location des terrains, les amendes et redevances pour services publics divers informelles, les contributions volontaires des particuliers et des entreprises, notamment des Chinois non résidents (Fan, 1999). Ces fonds hors-budget sont collectés localement sans autorisation du gouvernement central dans le sens où aucune loi ne les a prévus. Ils servent parfois, en particulier dans les provinces pauvres, à financer les dépenses administratives, mais ils sont surtout utilisés pour réaliser des projets de développement (West and Wong, 1995 et Fang, 1999). Même si les dépenses hors-budget vont bien au-delà de la fonction traditionnelle de service public, et correspondent en général à des activités commerciales, il aurait été intéressant d'appliquer à ces dépenses la même analyse qu'aux dépenses budgétaires et extrabudgétaires. Ne disposant pas des statistiques nécessaires, puisque ces dépenses sont largement informelles, nous avons calculé, à défaut, le montant "des investissements financés sur ressources budgétaires" et "des investissements financés sur ressources extrabudgétaires ou hors-budget"¹³, ces dernières correspondant principalement à l'autofinancement des entreprises publiques, des autorités locales et des agences administratives (Zhang, 1999), ce qui couvre approximativement le montant des investissements publics décidé par l'Etat central ou les autorités locales dans chaque province. Nous avons *in fine* appliqué à cette variable la même analyse que pour la dépense publique (cf. S3).

Compte tenu des multiples changements dans la législation chinoise, nous avons concentré notre analyse de la relation entre ouverture et dépense publique provinciale sur la période 1996-1998. Le choix de cette période récente se justifie par le fait que, contrairement aux réformes fiscales antérieures, celle de 1994 a mis en place une politique fiscale transparente et objective, plus susceptible d'inciter les provinces à mener une politique

¹² Les dépenses budgétaires sont publiées régulièrement in *China Statistical Yearbook*, alors que les dépenses extrabudgétaires proviennent du *Finance Year Book of China*, 1999. En Chine, les subventions aux entreprises publiques sont considérées comme des moins values fiscales ; afin de suivre la pratique internationale, nous avons rajouté ces subventions aux dépenses budgétaires.

¹³ A partir d'un tableau récapitulatif des différentes sources de financement des investissements réalisés dans chaque province in *China Statistical Yearbook*.

budgétaire en fonction de leur intérêt propre. De plus la pratique d'une politique budgétaire autonome demandait une période d'apprentissage¹⁴. Enfin, les contraintes statistiques relatives à l'ouverture extérieure des provinces allaient dans le même sens.

L'ouverture extérieure des provinces chinoises a été mesurée, comme dans l'analyse de D. Rodrik, par le rapport de la somme des importations et des exportations de chaque province vis-à-vis de l'étranger à leur produit intérieur brut. Poussant jusqu'au bout l'idée que chaque province chinoise constitue un Etat indépendant, on aurait pu être tenté de mesurer l'ouverture de chacune en prenant en compte également ses relations commerciales avec le reste de la Chine (Combe, Guillaumont et Poncet, 2000). Mais notre hypothèse est bien ici d'estimer l'impact du risque externe (lié à l'instabilité des marchés internationaux de biens) sur le comportement de dépenses des provinces, et ce d'autant plus que le commerce entre provinces reste, encore l'heure actuelle, fortement réglementé¹⁵.

Or, les données sur le commerce des provinces vis-à-vis de l'étranger, publiées dans *China's Customs Statistics* et *China Statistical Yearbook*, ne sont disponibles que depuis 1992, année où la Chine commence à utiliser le système harmonisé international permettant une meilleure classification des données. Ces données sont établies par la *General Administration of Customs of the People's Republic of China* qui ventile le commerce extérieur par province (conformément aux critères internationaux) en fonction de l'origine de la production (pour les exportations) et de la destination finale des produits (pour les importations). Elles sont sensiblement différentes de celles établies pour toute la période de transition par le *Ministry of Foreign Trade and Economic Cooperation* (cf. *China Regional Economy : A Profile of 17 Years of Reform and Opening Up* et *Almanac of China's Foreign Economic Relations and Trade*). Les différences entre ces deux séries semblent provenir principalement du fait que les importations et les exportations réalisées par les sociétés contrôlées directement par le gouvernement central ne sont pas comptées dans les statistiques du Ministère¹⁶. En effet, ces sociétés importent surtout et en grande quantité des produits de base (céréales, engrais etc.), qu'elles vendent sur les marchés intérieurs, ces importations étant sans doute considérées comme des biens intérieurs pour les provinces (Naughton, 1999)¹⁷.

¹⁴ Il a fallu à peu près deux ans pour que la réforme de 1994 se mette en place (Wong, 1997).

¹⁵ Ajoutons que les données relatives au commerce interprovincial ne concernent que le commerce étatique et ne dépassent pas l'année 1992.

¹⁶ Les différences des taux d'ouverture sont ainsi très importantes, particulièrement pour les trois villes autonomes, Pékin (81 % selon les données douanières et 26% selon les données du Ministère), Tianjin (43 % et 33 %), Shanghai (62 % et 23%), Guangdong (124% et 60%) et Hainan (50% et 62 %).

¹⁷ Le choix des données douaniers se justifie d'autant plus qu'à partir de l'année 2000, le Ministère se réfère à ces mêmes données.

Selon les données des douanes chinoises, l'ouverture des provinces en 1998 s'étage entre 4 % pour la province de Henan à 137 % pour celle de Guangdong.

Les taux de dépenses publiques et le taux d'ouverture des provinces ont été calculés comme une moyenne sur plusieurs années en vue d'amortir l'impact des aléas conjoncturels. Afin de réduire le risque d'endogénéité de la variable d'ouverture, résultant d'une causalité inverse allant de la dépense publique à l'ouverture, le taux d'ouverture a été calculé sur une période antérieure à celle utilisée pour les dépenses publiques (1996-1998), soit en moyenne sur la période 1992-1995¹⁸. Ce décalage temporel ne supprime pas l'utilité d'une instrumentation de la variable d'ouverture (cf., S.3).

Conformément aux études sur les déterminants de la dépense publique (Ram, 1987 ; Heller and Diamond, 1990), nous avons introduit une série de variables de contrôle, le Produit par tête, le taux d'urbanisation et la densité de la population, mesurées en 1996. Selon la loi de Wagner, le taux de dépenses publiques devrait s'accroître avec le revenu par tête, mais en fait dans les analyses transversales (notamment celle de Rodrik), le signe est généralement inversé, c'est-à-dire négatif. On s'attend d'autre part à ce que l'urbanisation (lorsqu'elle est un phénomène récent) accroisse le besoin de dépenses publiques, de même qu'une faible densité de la population¹⁹.

Les résultats sont présentés dans les deux premières colonnes du tableau 1, d'une part pour le taux des dépenses budgétaires (colonne B) et d'autre part pour le taux de dépenses budgétaires et extrabudgétaires (colonne E). Dans les deux cas, le taux d'ouverture agit positivement sur la dépense publique (avec un taux de confiance de 90%), les variables de contrôle ayant le signe attendu.

Nous avons en outre (colonnes 3 et 4) introduit une variable qui est le rapport des investissements décidés au niveau provincial par rapport aux investissements décidés par le gouvernement central. Cette variable est censée mesurer le degré d'autonomie des provinces vis-à-vis du gouvernement central, le signe attendu étant positif (Boyreau Debray, 2000). Elle n'est pas significative, ce qui semble confirmer que, durant la période d'analyse (1996-1998), la décentralisation du pouvoir budgétaire est devenue homogène pour l'ensemble des provinces et la possibilité de négociation a disparu à cause de la transparence de la réforme fiscale.

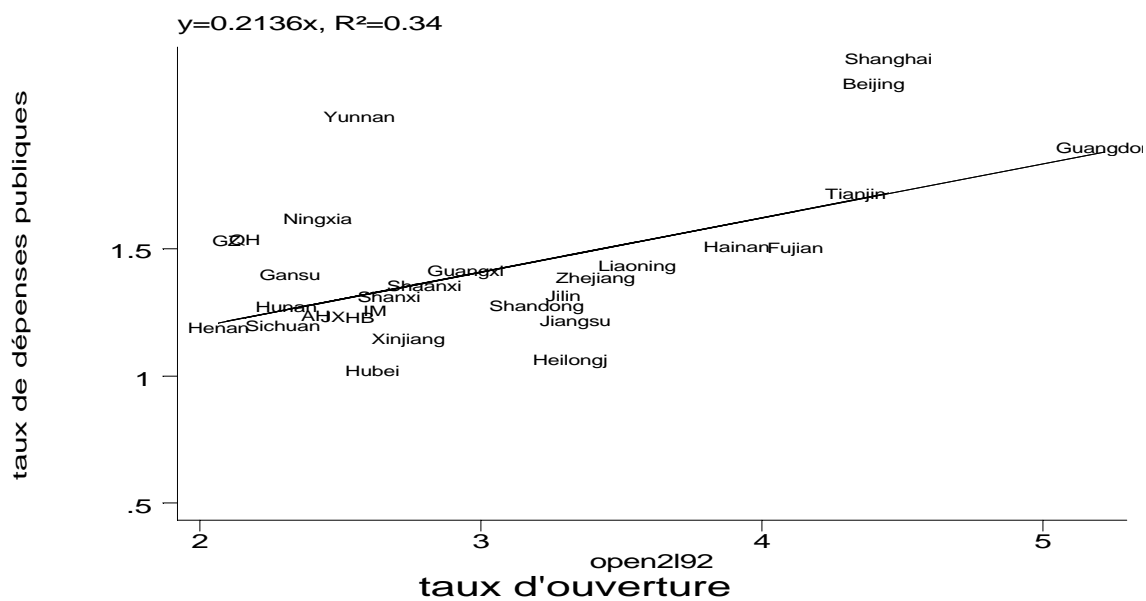
¹⁸ Nous suivons en cela (moyenne et décalage temporel) l'analyse de D. Rodrik.

¹⁹ Le taux de dépendance de la population qui est aussi une variable traditionnelle des études transversales est apparu ici non significatif. Il aurait été judicieux d'introduire aussi comme variable de contrôle les dépenses du gouvernement central dans chaque province, susceptibles d'influencer le comportement de dépenses des provinces, bien que le partage de la responsabilité des dépenses selon leur nature entre les deux niveaux de gouvernements soit relativement clair (Ma, 1997). Mais nous ne disposons pas des statistiques nécessaires.

Enfin, afin de détecter la possibilité de points aberrants, la corrélation partielle entre taux de dépenses publiques et ouverture dans l'échantillon des 29 provinces chinoises, une fois contrôlé pour le PIB par tête, l'urbanisation et la densité de la population (obtenue à partir de la régression 1 du tableau 1) est présenté dans le graphique 3. Il montre que la province de Yunnan et les villes Shanghai et Beijing pourraient être des points aberrants. Mais une estimation de la régression sans ces trois points donne les mêmes résultats.

Graphique 3

Corrélation partielle entre taux de dépenses budgétaires et ouverture en Chine (une fois contrôlé pour le PIB/tête, l'urbanisation et la densité de la population)



Note:IM= Inner Mongolia; GZ=Guizhou; QH=Qinghai; AH=Anhui; JX=Jiangxi; HB=Hebei.

2. Ouverture extérieure et transition vers l'économie de marché, explications complémentaires de la dépense publique ?

La relation positive entre la dépense publique et l'ouverture extérieure de chaque province que nous venons de constater pourrait n'être que le reflet de la transition de la Chine vers l'économie de marché. En effet, il est vraisemblable que les provinces les plus ouvertes sur l'extérieur soient celles où le processus de transition vers l'économie de marché ait été le plus rapide.

Tableau 1 : Dépenses publiques et ouverture sur l'extérieur

	Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698	
	B	E	B	E	B	E	B	E	B	E	B	E
C	4.55***	4.43***	4.84***	4.55***	4.56***	4.42***	4.30***	4.26***	5.55***	5.62***	3.70***	3.80***
Ouverture9295	0.21*	0.17*	0.23*	0.17*	0.20**	0.15**	0.25***	0.18***	0.22**	0.15**	0.23***	0.16**
PIB/tête 96	-0.52**	-0.39**	-0.52**	-0.39**	-0.29	-0.21	-0.39**	-0.27*	-0.58***	-0.48**	-0.41**	-0.29**
Urbanisation 96	0.38**	0.26**	0.37**	0.25*	0.40***	0.27***	0.35***	0.24***	0.34***	0.23***	0.42***	0.29***
Densité de population 96	-0.08	-0.06	-0.08	-0.06	-0.04	-0.03	-0.03	-0.02	-0.01	-0.03	-0.09*	-0.07*
Rapport de l'investissement local/central 96			-0.04	-0.02								
Emploi non étatique/total 96					-0.51***	-0.40***	-0.43***	-0.35***	-0.48***	-0.41***	-0.45***	-0.37***
Taux de chômeurs aidés 96							0.28***	0.18**	0.24**	0.14	0.32**	0.21**
Nombre de téléphones installés en % de la population 96									0.18	0.20		
Kilomètres de Voies de communication en % de la superficie 96											0.09**	0.08**
R ² ajusté	0.36	0.31	0.33	0.28	0.56	0.53	0.65	0.59	0.66	0.65	0.70	0.64

Note : Colonne A : dépenses budgétaires, colonne B : dépenses budgétaires et extrabudgétaires. Toutes les variables sont exprimées en logarithmes. nombre d'observations : 29 ; t corrigés de l'hétéroscédasticité par la procédure de White.

**** = significatif au seuil de 1 % ; ** = significatif au seuil de 5 % ; * = significatif au seuil de 10 %.*

Certes, au premier abord, il semble que la relation entre transition et dépenses publiques (contrairement à la relation entre ouverture et dépenses publiques) doive être négative. Le développement du secteur non étatique s'est en effet accompagné d'une diminution des subventions budgétaires aux entreprises, qui sont passées de 25.3 % des recettes budgétaires en 1985 à 3.4 % en 1998. Cependant d'autres hypothèses peuvent être faites qui suggèrent un lien positif entre la transition et les dépenses publiques. Comme la réforme du secteur public a conduit à des licenciements massifs et, semble-t-il, en dépit du développement du secteur non étatique, à une montée du chômage, on peut s'attendre à ce que les gouvernements tentent d'atténuer les conséquences sociales négatives de la transition, notamment par des dépenses en faveur des licenciés des entreprises publiques²⁰. D'autre part, pour favoriser le développement du secteur non étatique, ou de manière plus générale pour accélérer la croissance économique et par là justifier la réforme économique, les autorités ont pu être amenées à accroître leurs dépenses en faveur des infrastructures, notamment en faveur des infrastructures de communication (routes, voies ferrées, téléphones...) particulièrement importantes pour une croissance économique tirée par l'exportation.

Pour tester ces différentes hypothèses et voir si leur prise en compte modifie la relation entre ouverture et dépenses publiques, nous avons introduit dans le modèle plusieurs nouvelles variables de contrôle. Il s'agit, en premier lieu, du rapport entre l'emploi dans le secteur non étatique et le total de la population employée, qui, en mesurant l'importance relative du secteur non étatique dans l'économie, nous paraît une "proxy" acceptable de la transition de la Chine vers l'économie de marché et dont le signe attendu est ici négatif. Plusieurs indicateurs représentent les besoins de dépenses publiques liés à la transition, dont le signe attendu est en revanche positif. Ainsi le taux des chômeurs aidés, i.e. le rapport des chômeurs enregistrés recevant une aide dans les offices d'emploi par rapport aux chômeurs enregistrés, nous a semblé traduire assez bien le souci de chaque province de favoriser la réinsertion des licenciés dans le système productif ou de manière plus générale leur préoccupation sociale. Le degré d'inégalité des revenus dans chaque province (mesuré par un coefficient de Gini en 1992 calculé dans Lin, Cai et Li, 1999) peut être considéré comme une « proxy » de besoin de dépenses sociales. Il s'agit en outre de deux indicateurs relatifs aux infrastructures, le nombre de téléphones en proportion de la population et le nombre de kilomètres de routes, de voies de chemins de fer et voies navigables (en proportion de la

²⁰ Cette politique est connue sous le nom de programmes de réemploi, initiés dans la ville de Shanghai et se manifeste par la création d'offices chargés de donner une formation aux chômeurs et d'orienter leur placement, ou de manière plus générale leur préoccupation sociale ; Le degré d'inégalité des revenus dans chaque province (mesuré par un coefficient de Gini) peut être considéré comme une « proxy » de besoin de dépenses sociales.

superficie de chaque province). Plus les économies sont ouvertes, plus la rentabilité des dépenses d'infrastructure apparaît importante. Plus les infrastructures sont développées, plus les frais de maintenance et donc le besoin de dépenses récurrentes sont importants.

Les résultats sont présentés dans les huit dernières colonnes du tableau 1. Le taux d'emploi non étatique et le taux de chômeurs aidés²¹ sont significatifs avec le signe attendu, ainsi que la variable relative aux voies de communications. En revanche, la variable du nombre de téléphone est significative seulement au seuil de 11% et le coefficient de l'inégalité des revenus n'est pas significativement différent de zéro. Le point important est que l'introduction de ces nouvelles variables ne modifie pas significativement le coefficient de l'ouverture (dont par ailleurs la significativité augmente, passant de 10 à 5 %). Ainsi, transition et ouverture expliquent simultanément les dépenses publiques provinciales.

Comme dans l'analyse économétrique de D. Rodrik, l'élasticité estimée du taux de dépenses publiques à l'ouverture est de l'ordre de 0.2. Selon le coefficient Beta, à une variation du taux d'ouverture égale à un écart type de ce taux correspond une variation du taux de dépenses publiques égale à 52 % de son écart type. Plus concrètement, comme les valeurs médianes de l'ouverture et du taux de dépenses budgétaires sont respectivement 15.5 % et 9.9 %, une province ayant par exemple une ouverture de 25 % (une différence de 61.3 % par rapport à la médiane) aurait un taux de dépenses publiques plus élevé que la médiane de 1.2 % ($0.2 * 0.613 * 0.099$), autrement dit passant de 9.9 % à 11.1%, toutes choses égales d'ailleurs.

3. Les dépenses publiques, protection contre le risque externe ?

Une fois confirmée l'existence d'une relation positive entre l'ouverture sur l'extérieur et les dépenses publiques provinciales, il convient d'en identifier les canaux. Deux hypothèses méritent à cet égard d'être testées. La première est celle de Rodrik selon laquelle plus une économie est ouverte sur l'extérieur, plus elle est instable et plus l'Etat est conduit à accroître ses dépenses afin de réduire l'instabilité du revenu global. La seconde fait référence aux conséquences de cette instabilité du revenu global dans les économies ouvertes sur l'instabilité des recettes fiscales. Celle-ci est par ailleurs renforcée dans les pays en développement, parce qu'une part importante des impôts y est assise sur les échanges avec l'extérieur, cette catégorie d'impôt étant la plus facile à administrer. Dès lors si l'on suppose

²¹ Nous avons aussi à la place de cette variable introduit le taux de chômeurs aidés par rapport à la population active, mais cette variable n'est pas significative. Elle représente sans doute moins bien l'engagement des provinces en faveur de l'emploi.

en outre qu'il existe un effet d'asymétrie des dépenses publiques, selon lequel il est plus facile d'augmenter les dépenses en période de boom des recettes fiscales que de les diminuer en période de déclin, le taux moyen de dépenses publiques sera d'autant plus élevé que les pays sont soumis à des chocs extérieurs affectant leurs ressources fiscales.

Dans le cas des provinces chinoises, ce deuxième canal de transmission entre ouverture et dépense publique est sans doute atténué parce les taxes assises sur le commerce extérieur viennent abonder les recettes du gouvernement central et leur variation n'a pas d'impact sur les recettes provinciales. Cependant comme l'instabilité de l'économie, que l'origine en soit des chocs extérieurs ou une politique macro-économique de "stop and go,"²² est susceptible d'entraîner une instabilité des recettes fiscales et un effet de cliquet des dépenses publiques, il paraît justifier, pour tester l'hypothèse de Rodrik relatif au rôle de réduction du risque externe assigné aux dépenses publiques, de contrôler pour cet effet de cliquet.

Deux indicateurs ou "proxies" de l'exposition au risque extérieur ont été utilisés par D. Rodrik : l'écart type de la première différence logarithmique des termes de l'échange sur les vingt années antérieures et un indice de concentration des exportations, l'un et l'autre étant multipliés par le taux d'ouverture. Ni les termes de l'échange, ni le coefficient de concentration des exportations ne sont disponibles au niveau des provinces chinoises. Aussi avons-nous utilisé un coefficient d'instabilité des recettes d'exportation mesuré comme l'écart type de la première différence logarithmique des exportations en dollars courants sur la période 1978-1995. Cette variable a l'avantage de prendre en compte le risque lié aux variations des prix des exportations, mais aussi de leur volume ; en revanche il ne peut saisir le risque lié à la variabilité du prix des importations. Ce coefficient d'instabilité a été multiplié par le coefficient d'ouverture²³.

Simultanément afin de tester l'effet de cliquet nous avons calculé un coefficient d'instabilité des recettes fiscales de chaque province selon le même principe que le coefficient d'instabilité des recettes d'exportation. Nous avons vérifié que ce coefficient d'instabilité des recettes fiscales n'est pas corrélé significativement avec le taux d'ouverture, ce qui suggère que l'instabilité des recettes fiscales provinciales est principalement d'origine interne.

Les résultats sont donnés dans le tableau 2 (colonnes 1 à 6). Le terme d'interaction entre ouverture et instabilité des recettes d'exportation est significatif à 5 % pour les dépenses budgétaires et pour les dépenses budgétaires et extrabudgétaires, tandis que le coefficient de

²² telle que l'a effectivement pratiquée la Chine au cours des vingt dernières années.

²³ Nous avons aussi essayé la spécification de Rodrik sans logarithmes pour le taux d'ouverture, les résultats sont peu différents, avec cependant un coefficient de détermination moindre.

l'ouverture extérieure devient nul. Nous retrouvons ainsi des résultats similaires à ceux de Rodrik. L'introduction du coefficient d'instabilité des recettes fiscales dont le coefficient est positif et mais non significatif indique que cette instabilité n'exerce pas un effet de cliquet sur les dépenses publiques, sans que cela modifie les résultats précédents.

Que les dépenses budgétaires des provinces aient pu être expliquées (avec un coefficient de corrélation de 70%) par les mêmes facteurs que le total des dépenses budgétaires et extrabudgétaires, et qu'au surplus ces facteurs soient différents des déterminants traditionnels de la pression fiscale, témoignent en faveur d'une autonomie budgétaire des provinces.

Si les provinces peuvent déterminer le montant de leurs dépenses, Il est encore plus évident qu'elles choisissent leur composition (Bahl, 1999). Cette autonomie résulte d'un partage de la responsabilité du gouvernement central et des provinces en matière de dépenses publiques, en fonction de leur nature²⁴, même s'il existe certains chevauchements dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la santé et des infrastructures (Ma, 1997). C'est pourquoi il est pertinent de considérer non seulement la relation entre l'ouverture extérieure et le total des dépenses, mais aussi de tester cette relation par catégorie de dépenses, et d'analyser si le rôle de protection des dépenses publiques contre le risque externe est rempli plus particulièrement par certaines catégories de dépenses²⁵.

Lorsqu'on décompose les dépenses budgétaires des provinces en quatre catégories : dépenses productives ou d'infrastructure, dépenses des services publics gouvernementaux, dépenses en capital humain, dépenses de sécurité sociale et de bien-être, on constate que pour ces deux dernières catégories seulement, le terme d'interaction ouverture et risque externe est significatif (colonnes 7 et 8 du tableau 2). Le coefficient est plus du double de celui de l'équation des dépenses publiques budgétaires et est significatif à 1 %. Il ne paraît pas anormal que ce type de dépenses (à caractère social) soit particulièrement influencé par l'objectif d'assurance sociale contre le risque externe (cf. Cameron, 1978). Enfin, si l'on applique la même analyse aux dépenses d'investissement public (financé sur ressources budgétaires et extrabudgétaires)²⁶ (tableau 2 colonne 9), on obtient le même type de résultats : le terme

²⁴ Au gouvernement central reviennent essentiellement les dépenses de défense, de recherche, d'administration centrale, de dette et d'investissement interregionaux ou centraux.

²⁵ Conformément à l'analyse de Rodrik, 1998.

²⁶ Nous rappelons (section 1) qu'il s'agit des dépenses publiques centrales et locales dans chaque province.

Tableau 2 : Dépenses publiques et atténuation du risque externe

	Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses publiques, 9698		Taux de dépenses en capital humaine, 9698	Taux de dépenses de sécurité sociale et de bien-être, 9698	Taux d'investissement public, 9698
	B	E	B	E	B	E	B	B	B
C	4.11***	4.01***	2.35	2.95**	3.46**	3.95***	5.11*	0.43	0.20
Ouverture 9295	0.14	0.08	0.12	0.07	0.23***	0.17**	-0.27	-0.43*	-0.27*
PIB/tête96	-0.32	-0.19	-0.23	-0.14	-0.46**	-0.33**	-0.11	0.28	0.37
Urbanisation96	0.22	0.11	0.25	0.13	0.50***	0.36***	0.04	-0.18	0.17
Emplois privés/total96	-0.37***	-0.29***	-0.29**	-0.24**	-0.41***	-0.36***	-1.11***	-0.52**	-0.39***
Taux de chômeurs aidés96	0.26**	0.14**	0.18**	0.10**	0.26**	0.17*	0.40	0.24	-0.02
Kilomètres de voies de communications en % de la superficie96	-0.02	-0.02	-0.01	-0.02	0.06	0.05	-0.14	-0.30	-0.06
Instabilité des recettes d'exportations7895	0.01	0.01	-0.02	-0.03			0.08	0.17	-0.02
Terme d'interaction entre ouverture et instabilité	0.67**	0.63**	0.72**	0.66**			0.28***	0.20**	0.14***
Instabilité des recettes fiscales 8595			0.33	0.20	0.30	0.16			
R ² ajusté	0.70	0.68	0.73	0.67	0.68	0.60	0.67	0.68	0.56

Note : Colonne A : dépenses budgétaires, colonne B : dépenses budgétaires et extrabudgétaires. Toutes les variables sont exprimées en logarithmes. nombre d'observations : 29, t corrigés de l'hétéroscedasticité par la procédure de White.

*** = significatif au seuil de 1 %; ** = significatif au seuil de 5 %; * = significatif au seuil de 10 %.

d'interaction entre l'ouverture et l'instabilité des recettes d'exportation a un effet positif fortement significatif, bien que moindre. Simultanément le coefficient de l'ouverture devient négatif, et significatif pour les dépenses de sécurité sociale et de bien-être et les investissements publics ; ce qui suggère que l'ouverture, une fois contrôlé pour le risque externe, tend à réduire l'intervention de l'Etat, conformément à l'hypothèse traditionnelle.

Toutes les variables explicatives du modèle ont été décalées dans le temps par rapport à la variable expliquée, afin de réduire le risque d'endogénéité des variables. Il nous a toutefois paru raisonnable de tester si la causalité ne va pas de la taille du gouvernement (mesurée par la dépense publique) à l'ouverture de l'économie et ainsi à l'exposition au risque externe (Rodrik 1998). Ce test est ici d'autant plus nécessaire que ouverture et dépense publique pour l'ensemble de la Chine ont évolué dans le temps en sens inverse. Deux méthodes ont été successivement utilisées. En premier lieu, la variable d'ouverture observée a été remplacée par une variable estimée à partir de déterminants structurels de l'ouverture, en l'occurrence la population (indicateur de la taille des provinces), une variable muette représentant la position géographique (soit ici 1 pour les provinces côtières et 0 pour les autres) et deux dernières variables représentant respectivement la dotation minière et de charbon des provinces. On fait en général l'hypothèse que plus un pays en développement dispose de ressources minières, plus il est ouvert sur l'extérieur (Guillaumont, 1994). En fait en Chine les ressources minières et de charbon sont peu exportées sous forme brute, mais servent de consommation intermédiaire à l'industrie nationale, sur place ou dans d'autres provinces. On s'attend donc pour ces deux dernières variables à un signe inverse négatif (cf colonne 1 tableau 3). En deuxième lieu, nous avons utilisé la méthode des variables instrumentales avec les déterminants structurels comme variables exogènes, ainsi que le taux d'investissement direct étranger. Le tableau 3 (colonnes 2 et 3) donne les résultats de ces deux nouvelles régressions du taux de dépenses budgétaires qui sont peu modifiées notamment en ce qui concerne la variable d'interaction, représentant l'exposition de chaque province au risque externe.

Afin de voir si les provinces les plus exposées au risque externe sont bien aussi celles qui ont la plus forte variabilité de leur revenu, nous avons régressé l'instabilité du revenu par province sur leur exposition au risque externe. Nous avons successivement calculé un coefficient d'instabilité du PIB réel et du PIB réel moins les dépenses publiques, i.e. du PIB privé, selon les mêmes principes que pour le coefficient d'instabilité des exportations. Le coefficient du risque externe est positif et significatif, tant pour l'instabilité du produit global que pour celle du produit privé (cf. tableau 4).

Tableau 3 : Test d'exogénéité de la variable d'ouverture

	Ouverture9295	Taux de dépenses budgétaires, 9698	Taux de dépenses budgétaires, 9698
		MCO	MVI
C	2.95***	4.11***	4.73***
Provinces côtières	0.96***		
Taux de production minière 92	-0.51**		
Taux de production charbon 92	-0.17*		
Population 1992	-0.06		
Ouverture estimée 9295		0.06	
Ouverture 9295			-0.15
PIB/tête96		-0.37***	-0.42*
Urbanisation96		0.19	0.12
Taux d'emploi non étatique/total 96		-0.34***	-0.25*
Taux de chômeurs aidés 96		0.28***	0.23*
Instabilité des recettes des exportations 7895		0.07	0.07
Terme d'interaction entre ouverture et instabilité		0.10***	0.17*
R ²	0.58	0.71	0.70

Note : Les variables instrumentales sont les dotations en ressources minières et charbon, la population, la variable muette représentant les provinces côtières, taux d'investissement direct étranger, urbanisation, PIB nominal par tête, taux d'emploi non étatique et taux de chômeurs aidés. t corrigés de l'hétéroscédasticité par la procédure de White.

**** = significatif au seuil de 1 %; ** = significatif au seuil de 5 %; * = significatif au seuil de 10 %.*

Tableau 4 : La relation entre l'instabilité du Produit et l'exposition au risque externe

	Instabilité du Produit global	Instabilité du Produit privé
Constante	3.76***	3.89***
Terme d'interaction entre ouverture et instabilité	0.24**	0.26**
R ² ajusté	0.11	0.12

Conclusion

La transition de la Chine vers l'économie de marché s'est accompagnée d'un vaste mouvement de décentralisation budgétaire. L'objet de cet article était d'analyser si les gouvernements des provinces chinoises ont acquis en matière de dépenses publiques, un comportement similaire aux gouvernements des Etats nationaux, et notamment s'ils ont, comme eux, accru leurs dépenses afin d'atténuer le risque d'instabilité du Revenu liée aux chocs externes.

A coté des déterminants traditionnels de la dépenses publique (niveau de développement, taux d'urbanisation, densité de la population) qui se sont révélés significatifs, nous avons été amenés à introduire plusieurs variables représentant le besoin d'intervention gouvernementale lié à la transition vers l'économie de marché et à l'ouverture vers l'extérieur. L'introduction de ces variables a confirmé le caractère robuste de la corrélation positive entre l'ouverture extérieure de chaque province et le taux de dépenses publiques (qu'il s'agissent des seules dépenses budgétaires, ou des dépenses budgétaires et extrabudgétaires).

Enfin nous avons montré que cette corrélation positive pouvait s'expliquer, conformément à l'hypothèse de Rodrik pour l'ensemble des pays en développement, par une fonction d'assurance sociale contre le risque externe assignée aux dépenses budgétaires par les provinces chinoises, même lorsqu'on contrôle pour éventuel effet de cliquet de la dépense publique.

Références bibliographiques

- Agarwala R. (1992) "China: Reforming Intergovernmental Fiscal Relations," Washington, D.C.: The World Bank. *Discussion Paper* No. 178, East Asia and Pacific Region Series.
- Bahl R. (1999) *Fiscal Policy in China, Taxation and Intergovernmental Fiscal Relations*, The 1990 Institute, 236 pages.
- Boyreau-Debray G. (2000), "Politique économique locale et inflation en Chine, *Revue Economique*, Mai.
- Cameron D.R. (1978) "The Expansion of the Public Economy : A Comparative Analysis," *American Polit. Sci. Rev.*, 72, 1243-61.
- Combes J. L., Guillaumont P. et Poncet S. (2000) "Sur la mesure de l'ouverture de l'économie chinoise," CERDI, *Etudes et Documents*.
- Cullen et Fu (1998), "China's Ambitious Inter-Governmental Fiscal Reform Agenda" in *China's Tax Reform Options*, Fulton T., Li J.Y. et Xu D.Q. (eds), 443-465.
- Du et Feng (1994) *Lectures on the New Finance and taxation System*, Beijing : Popular Science Press, 16pp.

- Fan Gang (1999), "La transition vers le fédéralisme budgétaire: réformes axées sur le marché et redéfinition des relations entre le centre et les collectivités locales en Chine," in *La décentralisation budgétaire dans les économies émergentes, problèmes de gestion des affaires publiques*, sous la direction de Kiichiro Fukasaku et Luiz R. de Mello Jr., 251-269.
- Guillaumont P. (1994) "Politique d'ouverture et croissance économique :les effets de la croissance et de l'instabilité des exportations" *Revue d'Economie du Développement*, n°1, 91-114.
- Guillaumont Jeanneney et Hua (1996) "Politique de change et développement des exportations manufacturées en Chine," *Revue économique*, mai, vol.47, n°3, p. 851-860.
- Katzenstein P.J. (1984) *Corporatism and Change: Austria, Switzerland, and the politics of Industry*, Ithaca, N.Y.: Cornell Univ. Press.
- Katzenstein P.J. (1985) *Small States in World Markets: Industrial Policy in Europe*, Ithaca, N.Y.: Cornell Univ. Press.
- Heller P.S. and Diamond J.(1990) International Comparisons of Government Expenditure Revisited: The Developing Countries, 1975-86, *Occasional Paper No. 69*. Washington: International Monetary Fund, April.
- Lin Y.F.J. and Liu Z.Q. (1998) Fiscal Decentralization and Economic Growth in China, *Working Paper*, Department of economics, Hong Kong University of Science and Technology, December.
- Lin Y.F.J., F.Cai, Z.Li (1999) "Réformes économiques et disparités régionales, Revue d'Economie du Développement, 7-32.
- Lampton D. (1987) "Chinese Politics, the Bargaining Treadmill," *Issues and Studies*, vol. 23, n° 3, mars.
- Ma J. (1997) *Intergovernmental Fiscal Relations and Economic Management in China*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Maravall J.M. (1993) "Politics and Policy: Economic Reforms in Southern Europe", in *Economic Reforms in New Democracies: A Social-Democratic Approach*, Pereira L.C.B. Pereira, Maravall J.M. and Przeworski A. (eds.), New York: Cambridge Univ. Press.
- Marcel M. Solimano A. (1994) "The Distribution of Income and Economic Adjustment," in *The Chilean Economy: Policy Lessons and Challenges*, Bosworth B., Dornbusch R. and Lan R. (ed.), Washington Brookings Inst.
- Naughton B. (1999) How much can regional integration do to unify China's Markets?, Paper for the Conference on Policy Reform in China, Center for Research on Economic Development and Policy Research, *Working Paper*, Stanford University, November 18-20.
- Ram R. (1987) "Wagner's Hypothesis in Time-Series and Cross-Section Perspectives: Evidence from 'Real' Data for 115 Countries," *Rev. Econ. And Statis.* 69, May, 194-204.
- Rodrik D. (1998), "Why Do More Open Economies Have Bigger Governments?" *Journal of Political Economy*, vol. 106, No.5, 997-1032.
- West L.R. et Wong C.P.W. (1995) "Fiscal Decentralization and Growing Regional Disparities in Rural China: Some Evidence in the Provision of Social Services, *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 11, No. 4.
- Wong C.P.W. (1997) *Financing Local Government in the People's Republic of China*, An Asian Development Bank Publication, Oxford University Press, 377pp.
- Zhang H.L. (1999) "Reforming Public Finance Management System to promote the Social Economic Development"(in Chinese) in *Finance Year Book of China*, Edition des Finances de Chine, 286-288.
- Zhang L.R. (1999) Chinese Central-provincial Fiscal relationships, Budgetary Decline and the impact of the 1994 Fiscal Reform : An Evaluation, *The China Quarterly*, 115-141.
- Zheng Y.N. (1994) *Quasi-corporatism, Development Localism, and Behavioral Federalism*, Ph.D. dissertation, Princeton university.